

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2006 A 20H30

Tous présents

Secrétaire de séance : M. MAZURIER

LOTISSEMENT RUE A. MERLE

Le conseil précédant ayant décidé de vendre le terrain communal rue Andrée Merle, il est décidé de poursuivre ce dossier.

BRENUS HABITAT une société d'HLM est très intéressée. Une partie sera construite en logements locatifs, la seconde en terrains à bâtir.

Une rencontre avec BRENUS permettra de définir le prix du m².

Le conseil propose 15€du mètre.

A revoir au conseil de septembre.

REGARD RN 77

Le béton qui scelle la plaque du regard a été mal fait en novembre 2005 par l'entreprise TPIL. Cette entreprise après s'être déplacée sur les lieux pour constater, a établi un devis. Puis après discussion a refait un devis à la baisse. Le maire trouve anormal que l'entreprise ne fasse pas appel à son assurance. Un devis est donc demandé à une autre entreprise. En attente.

Dossier à suivre.

POINT FINANCIER

Le maire a rencontré M BOUCHE, trésorier à Chablis.

Il en ressort que la gestion est trop prudente. Les 3 taxes (TH-FB-FNB) sont trop élevées etc.

Les conseillers qui souhaitent se procurer les informations peuvent les retirer à la mairie.

DOSSIER ASSAINISSEMENT

JP THAREAU donne la situation actuelle. Le plan de zonage d'assainissement est en cours, l'étude de raccordement des particuliers est terminée, le test de perméabilité des terrains est effectué.

La commission va traiter, prochainement, les résultats afin de les faire connaître aux particuliers.

ASSURANCE ABBATIALE

Depuis la tempête de 1999, l'abbatiale n'est plus assurée ; la société d'assurances a résilié le contrat. Elle est assurée uniquement en RC.

Le conseil, à l'unanimité, charge le maire d'étudier toutes propositions afin de préserver ce monument historique.

RUE DE LA SOURCE

Il est rappelé que par délibération du 07.02.2006, la commune a acquis une partie des parcelles au prix de 1.50€appartenant aux propriétaires riverains pour élargir cette voie et créer des trottoirs.

Après une réunion préparatoire, la DDE suggère qu'il serait judicieux d'acquérir également une partie de terrain au bout de cette voie pour y créer une raquette de raccordement.

Mme PISCERI et la succession accepte de céder la pointe de son terrain et en contrepartie la commune devra acquérir à titre gracieux le chemin privé.

Le conseil municipal, à la majorité, (7 voix pour, 5 contre et 3 abstentions) accepte cette solution et charge le maire de contacter les propriétaires concernés.

POLE TOURISTIQUE ET CŒUR DE VILLAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les propositions de mise à l'étude d'un projet de POLE DE TOURISME CULTUREL A PONTIGNY et d'un projet de CŒUR DE VILLAGE, destinés à valoriser le patrimoine culturel de la commune, à développer le tourisme et ses retombées économiques pour la commune et le canton, à rénover et mettre en valeur le « centre bourg » avec proposition de logements locatifs, commerces, places et espaces verts.

L'engagement vis-à-vis de la Région et autres interlocuteurs concernés, des démarches nécessaires pour la mise à l'étude de ces projets, en informant de la nécessité de réserver dans le cadre de la vente en cours, les bâtiments et surfaces concernées par ces projets.

La création d'un groupe de travail.

CREATION DE VOIRIE ET TROTTOIRS RUES FEUILLEE ET SOURCE

Le conseil, à l'unanimité et suite à l'ouverture des plis, décide de retenir l'entreprise GCTP, moins disante (HT 86.924€) pour effectuer les travaux de modernisation et d'aménagement rues Feuillée et Source. Une demande de subvention sera demandée au CG.

DIVERS

AFFAIRES SCOLAIRES

La commission envisage de créer un conseil municipal d'ados. Elle demande qu'elle sera l'enveloppe à attribuer par la commune. A voir pour septembre.

Mise en place d'un atelier informatique. M. FROMONOT et P. MARIE vont demander à M. ARNOUITS si la salle de la maison de l'enfant serait disponible.

COMMISSION SECURITE

Bancs à acheter et mettre en place autour du terrain multisports.

Salle de vie annexée à l'école élémentaire.

Assurance des élus qui accompagnent les jeunes.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

M. PERVILHAC trouve que les subventions sociales et culturelles ne sont pas élevées par rapport aux associations sportives.

Une journée des associations sera mise en place en 2007. Une réunion avec les présidents des associations aura lieu en septembre.

Voir pour l'achat de panneaux d'affichage.

Une délégation du jumelage va à ST Thomas. A voir après le voyage si les échanges continuent.

Mise en place de correspondants de quartiers :

- 1- QUARTIER NORD – RN 77 à partir du pont coté St Florentin, rue A. Merle, route de Chablis, rue Feuillée, rue de Roncenay.

- Guy PERVILHAC - 03.86.98.03.26
- Pierre CLERC - 26, route de Chablis

2- QUARTIER SUD – route d’Auxerre, rue Rabé, rue de la Source, rue de la Tuilerie, rue du Château d’Eau, rue Pasteur, lotissement.

- Jean-Claude CUBIZOLLES - 03.86.47.42.76
- Patrick MARIE - 03.86.47.58.46

3- QUARTIER CENTRE BOURG – RN 77 à partir du pont coté Auxerre jusqu’à hauteur de la rue Rabé, rue du Château Gaillard, rue Abbé Tauleigne, rue St Thomas, avenue de l’Abbaye.

- Martine FROMONOT - 03.86.47.48.86
- Frédéric DAMAS - 03.86.47.47.62

Tous les habitants peuvent contacter leurs correspondants pour apporter des remarques, des idées, etc.

Une boîte à idée est également, mise à votre disposition à la mairie.

COMMISSION COMMERCES

A reporter en septembre

COMMISSION CŒUR DE VILLAGE

Un film est présenté au conseil et commenté par M. PERVILHAC.

M. le Maire et G. PERVILHAC auront bientôt un RDV avec l’architecte.

CPI

2 recrutements à faire.

F. BIGOT est candidat.

DOMAINE

Une circulaire est distribuée aux conseillers. M. TRAPET a rencontré M. CAULLET pour discuter du projet du domaine de l’abbaye.

Le conseil précédant avait souhaité acquérir à l’€symbolique uniquement l’infirmerie.

A ce jour, M. TRAPET souhaite la mise à l’étude des projets avec toutes les réserves correspondantes pour y mettre des options afin d’écrire au député avant fin juin.

P. MARIE précise que ce n’est pas un achat par la commune mais juste une option. Il souhaite aussi que le conseil visite les locaux concernés.

OTSI

Le conseil administration aura lieu le 19 juin prochain. M. TRAPET annonce qu’il donnera sa démission du bureau mais informera le plus possible les membres dans le processus de réflexion sur le projet « domaine et tourisme ».

AUTRES

M. LO VERSO demande à ce que l’affranchissement soit réduit.

Demander à EMMAUS de nettoyer autour de leurs habitations.

Le 17 juin 2006, 20 jeunes américains seront reçus à la mairie

Le 24 juin 2006, fête de la St Jean + fête des écoles.